

L'expérience en matière d'urbanisme

Autor(en): **Turner, Alan**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **43 (1970)**

Heft 3

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-126841>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Une exportation d'un genre particulier :

L'expérience en matière d'urbanisme

par Alan Turner

46

En essayant de résoudre ses propres problèmes d'urbanisme, la Grande-Bretagne a accumulé une expérience considérable. Dans le présent article, Alan Turner, qui a participé à de grands projets de reconstruction, et a dirigé un bureau vénézuélien lors de la préparation des plans de deux nouvelles cités, décrit d'importants projets entrepris en Amérique.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Grande-Bretagne a mis sur pied un système de législation concernant les questions d'urbanisme qui est beaucoup plus perfectionné et beaucoup plus efficace que ses équivalents à l'étranger. Il y a à cela plusieurs raisons; dans un pays de superficie réduite habité par une population nombreuse, les problèmes de l'utilisation des terres se posent de façon plus urgente que dans les pays vastes, où la densité de population est plus faible.

La révolution industrielle s'est produite en Grande-Bretagne plus tôt qu'ailleurs et a eu pour résultats la prolifération des zones de taudis qui ont donné lieu à un bon nombre de visions utopiques, y compris le mouvement en faveur des cités-jardins préconisé par Ebenezer Howard. Au début du siècle, des sociétés privées d'aménagement ont entrepris la construction de villes nouvelles expérimentales comme Welwyn et Letchworth, dans le but de transformer les structures sociales tout en faisant de bons placements.

C'est ainsi que commença une tradition qui est passée dans la politique nationale. La loi de 1946 sur les villes nouvelles a eu pour résultat l'établissement de vingt-neuf nouvelles villes réparties sur tout le territoire de la Grande-Bretagne; les villes nouvelles déjà construites comptaient une population totale de près d'un million d'habitants.

Conseillers avant tout

Contrairement à ce qu'on croit généralement, les urbanistes ne sont pas des gens qui font construire ou qui empêchent de construire; ils ne prennent pas non plus de décisions importantes affectant la manière de vivre des gens. Ils sont avant tout des conseillers; les décisions sont prises par les représentants élus à l'échelon local ou national, ou par des entreprises de construction ou des présidents de sociétés. L'urbaniste doit travailler dans le cadre d'une législation et ses prérogatives se trouvent limitées par ce cadre. (Cela ne veut pas dire que les urbanistes ne puissent prouver que certaines améliorations de la législation seraient souhaitables, comme cela s'est souvent produit.)

En Grande-Bretagne, depuis 1946, la base législative sur laquelle se fondent les urbanistes et les architectes a permis à ceux-ci d'acquérir une expérience pratique considérable dans la planification et la construction ou l'agrandissement de villes ainsi que dans la reconstruction des quartiers sinistrés dans les centres de villes. A mon avis, ce sont là les raisons de la supériorité de la Grande-Bretagne dans ce domaine, tout comme le développement de l'automobile aux Etats-Unis a fait des Américains les meilleurs ingénieurs du monde dans la construction des routes et dans l'industrie des transports.

Une question complexe

L'urbanisme aux Etats-Unis est une question beaucoup plus complexe qu'en Grande-Bretagne, où le gouvernement central est puissant et où la plupart des décisions sont prises à l'échelon national. La structure fédérale des Etats-Unis reflète la méfiance qui se manifeste à l'égard d'une politique nationale dans les questions d'intérêt local et le principe de l'autonomie est poussé au point de rendre l'Etat suspect lorsqu'il essaie d'intervenir dans les affaires d'une municipalité.

L'éparpillement des pouvoirs en Amérique fait depuis longtemps l'objet des attaques de ceux qui cherchent à amener des changements dans la situation sociale et à faire adopter des politiques d'urbanisme plus rationnelles.

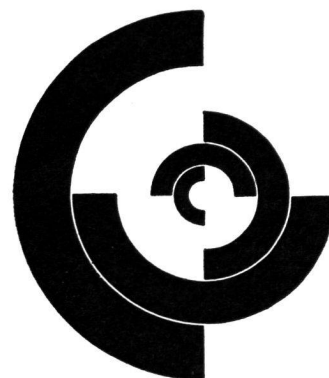
A part les organismes responsables de l'aménagement des routes et de la subdivision des villes en zones, il existe peu d'autorités chargées de l'urbanisme, et celles qui existent tendent à créer des banlieues uniformes à faible densité de population, qui s'étalent sur de vastes superficies. Au cours des dix dernières années, l'effort le plus important s'est concentré sur les problèmes de rénovation urbaine dans les grandes cités où les dangers présentés par les conflits raciaux sont les plus sérieux, et où les besoins massifs de capitaux sont les plus urgents.

Dans les quartiers de taudis où même les gens les plus traditionalistes reconnaissent la nécessité d'une amélioration, les activités de ce type sont acceptées, mais dans l'ensemble, l'urbanisme n'est pas considéré avec faveur.

Dans une société où l'entreprise privée est reine et où les traditions de liberté individuelle sont très profondément ancrées, beaucoup de gens ont l'impression qu'on n'a pas le droit d'intervenir dans un processus de développement qui devrait s'opérer de façon naturelle.

Le bâtiment - est-ce votre branche?

Cette annonce, alors, pourrait être votre chance.
Car nous cherchons une personnalité comme



collaborateur au service externe

pour une maison renommée, dont les matériaux de construction sont très bien connus et introduits sur le marché suisse. Dans cette fonction, on vous confiera – après une période de formation – le soin d'une clientèle existante, aussi bien que d'établir et d'approfondir de nouvelles relations d'affaires (région Bienne-Neuchâtel). Votre but est de vendre, certes, mais en même temps de conseiller les clients dans toutes les questions de la technique d'application. Vous devez assurer, en outre, la coordination et l'information avec les organes internes.

Pour correspondre aux conditions idéales, vous devriez avoir entre 30 et 40 ans, posséder une formation commerciale ou celle d'un technicien-architecte, pour autant que vous ayez fait vos preuves dans la vente auprès de la clientèle en question.

On exige de vous une sérieuse discipline de travail – équivalente à l'indépendance offerte. En plus, vous devrez être bilingue.

Si vous croyez pouvoir vous consacrer à l'activité proposée, mettez à l'épreuve votre esprit d'initiative en prenant avec nous un premier contact strictement confidentiel. Vous pouvez nous atteindre au siège principal par **téléphone** entre 10 et 20 heures (même samedi et dimanche), par **écrit** en indiquant le numéro de référence 6202/5, **personnellement** sur préavis.

FRANCO G. MAUERHOFER – CONSEILS D'ENTREPRISES

Département recrutement de cadres

Berne, Thunstrasse 8, tél. (031) 43 13 13 – **Genève**: L. P. Faivre, tél. (022) 26 15 92 ou 34 40 40 – **Lugano**: Dr. M. Grassi, tél. (091) 3 32 24.

Notre institut a créé le service téléphonique pour la recherche de cadres d'entreprises dynamiques. Nous nous portons garants de toute la discrétion désirée.

Difficultés pressantes

Cependant, les vieilles cités doivent faire face à des difficultés de plus en plus pressantes, et le nombre des personnes qui se rendent compte de cet état de choses va croissant. On estime que d'ici la fin du siècle, la population des Etats-Unis sera passée de 200 millions à 300 millions d'habitants. Il faudra bien que ces 100 millions de personnes supplémentaires habitent quelque part. Beaucoup d'entre elles habiteront les centres existants, mais un enthousiasme considérable semble se faire jour parmi les législateurs et les organisations d'urbanisme en faveur d'une politique d'édification de villes nouvelles qui absorberont une partie de l'accroissement de la population.

Une firme londonienne d'architectes et d'urbanistes travaille depuis quelque temps à l'érection de nouvelles villes en Grande-Bretagne et au Venezuela. On lui doit l'élaboration des plans de Milton Keynes, qui sera la première «grande» ville nouvelle de la Grande-Bretagne (les villes nouvelles créées jusqu'à ce jour ne dépassent guère 60 000 habitants), et qui, d'ici la fin du siècle, aura une population de 250 000 habitants. Ayant réalisé depuis 1967 plusieurs projets d'urbanisme aux Etats-Unis, cette firme décida de fonder une filiale à New York. Elle y joue le rôle de conseil auprès de plusieurs organismes officiels et privés qui se chargent de la création de nouveaux centres urbains et de la rénovation des quartiers de taudis qui se sont constitués dans les villes déjà existantes.

Une nouvelle ville universitaire

Le plus important des projets en cours est probablement l'érection d'une nouvelle ville voisine de la nouvelle Université d'Amherst, près de Buffalo, dans l'Etat de New York. Le «campus» de l'Université sera occupé pendant la journée par 40 000 étudiants et enseignants, ce qui occasionnera une demande considérable en logements et en services, si l'on tient compte de la nécessité d'héberger les familles des universitaires et toutes les personnes employées dans les activités connexes.

La nouvelle ville ne sera pas établie au milieu de la «verte campagne», mais sera située aux confins de la zone urbanisée d'une région où les villes s'étendent rapidement. L'intérêt de ce projet réside dans le fait que ce sera la première ville dont la construction ait été proposée par le gouvernement – il existe plusieurs petites villes nouvelles aux Etats-Unis, mais elles ont toutes été créées par l'initiative privée et beaucoup d'entre elles n'ont pas de base économique: ce ne sont que des cités-dortoirs.

Le projet d'Amherst est l'œuvre du Conseil de l'urbanisme de l'Etat de New York («New York State Urban Development Corporation»), dont le dynamique président est l'homme qui a dirigé les remarquables travaux de rénovation urbaine de New Haven et de Boston. Ce conseil, conscient de la répercussion que la création d'importants ensembles comme une Université peut avoir sur la physionomie de l'urbanisation dans une région, se donne pour but d'établir le meilleur plan possible pour absorber d'une manière harmonieuse ce surcroît de population.

Le conseil dispose de pouvoirs extrêmement étendus, qui lui permettent de faire ce qui serait impossible à une petite autorité municipale. Il va sans dire qu'il doit cependant tenir compte très soigneusement de l'opinion publique dans la localité considérée et il se fait une règle de ne pas intervenir dans une région sans y avoir été invité par la municipalité. Son exemple sera peut-être suivi par d'autres organisations du même type.

Projet de régénération

Les mêmes urbanistes ont entrepris également une étude en vue de la régénération d'un groupe de quartiers de la ville de Racine, dans le Wisconsin. Ces quartiers sont habités par une population aux ressources financières très variées, et les habitations y vont de la belle maison de style néo-colonial située sur les rives du lac Michigan aux logements délabrés.

Le but de cette étude est de découvrir ce que l'on peut faire pour empêcher cette zone d'en arriver au point où, dans quinze ans, il faudra raser au bulldozer ce qui sera sans doute devenu une zone de taudis. Le problème est évidemment un mélange complexe de facteurs sociaux, économiques et physiques. Il est possible de faire des recommandations en vue de réaliser des améliorations d'ordre physique, mais la solution véritable entraînera la mise sur pied de programmes de formation professionnelle, de services médicaux améliorés, d'organisations de livraison, et de centres de conseils et de renseignements. Lorsque la structure sociale d'un quartier est pourrie, ce n'est pas l'application de quelques couches de peinture et la réparation des maisons qui suffiront à lui rendre sa vigueur.

Une communauté multiraciale

L'un des projets les plus intéressants que ces urbanistes mettent actuellement à l'étude est l'établissement d'une petite communauté dans la banlieue de Detroit, pour le compte du Centre de réorganisation des communautés («Centre for Community Change»), qui est un nouvel organisme dont les bureaux sont situés à Washington et qui est appuyé par la Fondation Ford.

Il ne s'agira pas d'une ville nouvelle au sens où on l'entend généralement, c'est-à-dire d'une ville qui fournit elle-même de l'emploi à ses habitants à l'intérieur de ses murs, mais la ville sera située à proximité de lieux d'emploi déjà existants. Elle est destinée à attirer des catégories sociales extrêmement diverses et sera multiraciale.

Ce qui donne à ce projet son importance, c'est le fait qu'il utilise des fonds de provenance très variée fournis par des organisations fédérales aussi bien que par d'autres sources, et qu'il combine ainsi les modes de financement publics et privés d'une manière inédite. Sa réalisation s'opérera sous la conduite d'une organisation de construction quasi publique.

Un autre projet d'une importance considérable consiste en l'établissement à Richmond, en Virginie, d'une nouvelle Université qui regroupera les activités de deux établissements d'enseignements plus anciens qui se trouvent étroitement imbriqués dans la structure de la cité. Pour cette raison, le problème est constitué en parties à peu près équivalentes d'une question d'aménagement urbain et d'une question d'aménagement universitaire.

Une exportation de valeur

La leçon que l'on peut tirer de tout cela est que les «exportations» ne se limitent pas aux produits manufacturés. Il n'est pas surprenant que les Etats-Unis, qui sont la première société post-industrielle, en viennent à importer des idées et des techniques; dans un monde où tout se fonde sur l'information, celles-ci sont aussi importantes que les matières premières de base.

Il est évident également que la Grande-Bretagne est pourvue d'une expérience de l'urbanisme qui peut être exportée pour aider les autres pays à résoudre leurs problèmes dans ce domaine.